



HAL
open science

Art et technique des données sans fins

Antoine Moreau

► **To cite this version:**

Antoine Moreau. Art et technique des données sans fins. Humains et données. Création, médiation, décision, narration., pp.151-161, 2021. hal-03537951

HAL Id: hal-03537951

<https://hal.science/hal-03537951>

Submitted on 20 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Art et technique des données sans fins

On ne peut comprendre Dada. Il faut en faire l'expérience¹.

Introduction, l'art et la technique mêlés

C'est avec le point de vue de l'art que nous allons aborder la question des données numériques. Première mise au point : ce que nous entendons par « art » lorsque nous l'articulons à la technique. En effet, les deux désignent la même opération, la *techné* (grec), l'*ars* (latin), c'est-à-dire « L'activité humaine qui, au lieu de se plier aux lois de la Nature, permet à l'homme d'agir selon sa propre nature »². Cette reconsidération d'un mode opératoire de l'art articulé à la technique nous permet également de saisir les raisons de certaines formes d'art contemporain qui sont en intelligence avec cette économie où l'art ne fait pas allégeance à l'esthétique, celle-ci phagocytée par un certain art de l'économie qui fait l'économie de l'art³.

Une économie de l'art comme mode d'existence

Les pratiques artistiques que nous allons prendre au sérieux sont celles qui procèdent d'une recherche fondamentale ayant la même exigence que la démarche scientifique. Ainsi, aurons-nous un regard critique vis-à-vis de ce qui est entendu en termes de « création », d'« innovation » et d'« appropriation » concernant les data.

Prenons le travail de Lawrence Wiener, artiste américain de l'art conceptuel. Réduisant son œuvre à des « Statements », l'artiste propose trois modalités de réalisation de ses œuvres :

1. *The artist may construct the piece.*
2. *The piece may be fabricated.*
3. *The piece need not be built.*

1 Huelsenbeck, R., 1920, citation sur la page d'accueil du web-documentaire Dada-Data, <http://dada-data.net/fr> (page visitée le 11/06/2020).

2 Gobry, I., *Le vocabulaire grec de la Philosophie*, Ellipses, Paris, 2000, p. 128.

3 « Being good in business is the most fascinating kind of art. Making money is art and working is art and good business is the best art ». Warhol, A., cité par Gachman D., « Andy Warhol On Business, Celebrity And Life » <https://www.forbes.com/sites/dinagachman/2013/08/06/andy-warhol-on-business-celebrity-and-life/> (page visitée le 27/06/2020). Traduction : « Être bon en affaires est le genre d'art le plus fascinant. Faire de l'argent, c'est de l'art et travailler, c'est de l'art et les bonnes affaires, c'est le meilleur art. »

*Each being equal and consistent with the intent of the artist the decision as to condition rests with the receiver upon the occasion of receivership*⁴.

La création est hypothétique, l'auteur est distingué de l'artiste qui réduit la fabrique de l'art à un énoncé⁵. Cette recherche d'effacement de l'acte de création se poursuit aujourd'hui avec, par exemple, l'artiste français Fabrice Gallis qui, à partir de 1998 « prend la décision de ne produire qu'une activité artistique non documentable » (Fréchuret, 2019). Nommées « routines », ce sont des interventions telles que « tendre des fils de laine entre les branches des arbres d'un jardin privé, désherber l'emplacement de parking d'un particulier, enduire de parfum la poignée du bureau directorial, aligner les chaises de jardin du même côté... ». L'artiste explique : « J'avais développé la conviction qu'un objet d'art ne pouvait être que transitoire, que toutes formes d'ancrage d'un geste d'une manière matérielle, durable, ou documentaire, ne pouvait finalement exister que dans la mémoire. » (Gallis, 2017).

De l'inframince⁶, travaillé par Marcel Duchamp, aux « situations construites » de Tino Sehgal⁷, en passant par l'exposition du vide d'Yves Klein⁸, c'est tout un pan de l'art contemporain qui n'aura eu de cesse de chercher des qualités dans la justesse de son économie. Excédant son propre métier, il s'ouvre à d'autres disciplines et remet en question la « science du beau », c'est-à-dire l'esthétique, pour redécouvrir sa fonction opératoire. Cette critique du beau confiné dans les objets a pour conséquence de valoriser le geste gracieux. L'accomplissement de l'art comme don qui se donne va toucher, du fait de la matérialité du numérique, toutes productions de l'esprit qui transitent à travers l'internet mais plus spécifiquement celles dites « Open-Source ». Ce sont des logiciels, des contenus et des bases de données.

Ouvert par principe

Des logiciels libres

Dès l'origine du métier d'informaticien, l'ouverture de l'écriture du code a été la règle. Elle est la condition d'un travail de recherche et de développement qui garantit la qualité et la pérennité du logiciel. Avec

4 <https://artiststatements.wordpress.com/2010/12/08/declaration-of-intent-1968/>

Traduction : 1. L'artiste peut construire le travail / 2. Le travail peut être fabriqué (par quelqu'un d'autre) / 3. Le travail peut ne pas être réalisé. / Chaque proposition étant égale et en accord avec l'intention de l'artiste, le choix d'une des conditions de présentation relève du récepteur à l'occasion de la réception. <http://www.conceptual-art.net/lw.html> (pages visitées le 03/05/20).

5 Par exemple, <http://www.jeffreythompson.org/downloads/LawrenceWeiner-Statements.pdf> (page visitée le 04/07/2020).

6 « Concept esthétique créé par Marcel Duchamp désignant une différence ou un intervalle imperceptible, parfois seulement imaginable, entre deux phénomènes », <https://fr.wiktionary.org/wiki/inframince> (page visitée le 27/06/2020).

7 « Carte blanche à Tino Sehgal » <https://www.palaisdetokyo.com/fr/evenement/tino-sehgal> (page visitée le 27/06/2020).

8 « La spécialisation de la sensibilité à l'état de matière première en sensibilité picturale stabilisée (dite "Le Vide") », <http://www.yvesklein.com/fr/expositions/view/1158/la-specialisation-de-la-sensibilite-a-l-etat-de-matiere-premiere-en-sensibilite/> (page visitée le 27/06/2020).

L'avènement de la micro-informatique dans les années 1980, il a fallu faire face aux appétits des marques pour protéger la création ouverte. Ce sera le projet GNU⁹, initié par Richard Stallman¹⁰, ingénieur au M.I.T. et qui formalisera juridiquement l'ouverture du code-source informatique. Ces « Logiciels libres » poursuivent la tradition du travail informatique en garantissant quatre libertés fondamentales :

- *la liberté de faire fonctionner le programme comme vous voulez, pour n'importe quel usage (liberté 0) ;*
- *la liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de le modifier pour qu'il effectue vos tâches informatiques comme vous le souhaitez (liberté 1) ;*
- *la liberté de redistribuer des copies, donc d'aider les autres (liberté 2) ;*
- *la liberté de distribuer aux autres des copies de vos versions modifiées (liberté 3)¹¹*

Mais une caractéristique distingue les logiciels libres de ceux dit « Open-Source »¹² : le « copyleft ». C'est une clause explicite qui interdit d'avoir une jouissance exclusive de ce qui est ouvert¹³. Ainsi se constitue un fonds commun duquel personne ne peut retrancher.

Des ouvertures autres

Pour les créations non logicielles, les auteurs vont pouvoir ouvrir leurs œuvres à la copie, la diffusion et la modification, grâce à des licences comme Creative Commons¹⁴ ou Art Libre¹⁵. En science, des chercheurs pourront affirmer la Science Ouverte¹⁶ qui offre des conditions de travail correspondant à leurs exigences à la fois pratiques et éthiques. Pour les données numériques, c'est sous le terme « Open-Data »¹⁷ que les données vont pouvoir être utilisées par des entreprises privées ou des collectivités publiques. C'est ainsi que le gouvernement français, sous le vocable « OpenGov », encourage les données ouvertes¹⁸ à travers sa plateforme data.gouv.fr et Etalab¹⁹, son département de la direction interministérielle du numérique (DINUM²⁰). L'État français inscrit sa démarche dans « un mouvement ancré dans la tradition démocratique française, accéléré par la révolution numérique »²¹. Mais qu'en est-il de l'ouverture qui oriente cette politique des données ?

9 « Le système d'exploitation GNU » <https://www.gnu.org> (page visitée le 27/06/2020).

10 « Qui est Richard Stallman ? Qu'est-ce que GNU ? » <https://www.april.org/qui-est-richard-stallman-quest-ce-que-gnu> (page visitée le 27/06/2020).

11 « Qu'est-ce que le logiciel libre ? » <https://www.gnu.org/philosophy/free-sw.fr.html> (page visitée le 27/06/2020).

12 « En quoi consiste l'Open Source ? » <https://www.redhat.com/fr/topics/open-source/what-is-open-source> (page visitée le 27/06/2020).

13 « Qu'est-ce que le copyleft ? » <https://www.gnu.org/licenses/copyleft.fr.html> (page visitée le 27/06/2020).

14 Creative Commons <https://creativecommons.org> (page visitée le 27/06/2020).

15 Licence Art Libre <http://artlibre.org> (page visitée le 27/06/2020).

16 « Science Ouverte » <https://www.science-ouverte.cnrs.fr> (page visitée le 27/06/2020).

17 « Open Data définition : qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ? » <https://www.lebigdata.fr/open-data-definition> (page visitée le 27/06/2020).

18 <https://www.data.gouv.fr/fr> (page visitée le 10/06/2020).

19 <https://www.etalab.gouv.fr/qui-sommes-nous> (page visitée le 10/06/2020).

20 <https://www.numerique.gouv.fr/dinum> (page visitée le 10/06/2020).

21 <https://www.etalab.gouv.fr/gouvernement-ouvert> (page visitée le 10/06/2020).

Du politique ouvert

L'Open-Source fait partie du « business cool », autrement dit du monde des affaires attractif et décontracté qui fait le succès des start-up de la Silicon Valley. Pourtant, au « Don't be evil » et « do the right thing »²² de Google répond « le diable est dans les détails » car la politique des données ouvertes se révèle par la licence utilisée. Ainsi, des deux licences validées par l'Etat français, seule l'Open Database License²³ protège les données d'une appropriation exclusive, contrairement à l'Open-Licence²⁴. L'ODbL est libre au sens de la Free Software Foundation, elle est copyleft, alors que l'OP, libre également, est Open-Source (équivalente à la licence CC BY²⁵). Il est alors possible de s'approprier les données pour un usage exclusif. Soit on considère les données publiques comme un bien commun, soit elles sont une ressource commune que l'on peut privatiser. Exemple : l'ODbL est utilisée pour les données d'OpenStreetMap²⁶, cartographie libre équivalente à GoogleMap²⁷ qui, Open-Source²⁸ sous conditions d'utilisation²⁹, rend le service restreint ou payant pour certains usages. L'ouverture n'est plus garantie et ce qui est public se privatise.

Le choix d'une licence est un choix politique. L'ouverture libérale-libertaire prônée par l'Open-Source met en péril les données ouvertes. En les livrant aux intérêts privés elle nie leur dimension de bien commun inaliénable. Le grand public, usager de services utiles pour son quotidien et généralement gratuits, ne saisit pas l'effet pervers de cette gratuité qui utilise ses données à des fins d'exploitation commerciales.

Des conséquences d'ordre ontologiques

Libre ?

Des questions éthiques se posent : quelles libertés, quels types d'appropriation, quels usages faits des données ? Et plus globalement : quel modèle de société ?

Tout d'abord, une observation : la liberté telle qu'elle se trouve bouleversée par le numérique et l'internet, balance entre *L'unique et sa propriété* (Stirner, 2000) et « La propriété c'est le vol » (Proudhon, 2009), deux conceptions anarchistes qui interrogent la notion de propriété. L'une, que l'on peut qualifier d'anarcho-capitaliste et l'autre d'anarcho-sindicaliste. Entre les deux, un libéralisme nouveau tente d'apporter des

22 https://fr.wikipedia.org/wiki/Don%27t_be_evil (page visitée le 29/06/2020).

23 « Open Database License (ODbL) v1.0 » <https://opendatacommons.org/licenses/odbl/1.0/> (page visitée le 27/06/2020).

24 « Licence Ouverte / Open Licence » <https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence> (page visitée le 27/06/2020).

25 <https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr> (page visitée le 29/06/2020).

26 <https://wiki.osmfoundation.org/wiki/Licence> & <https://www.openstreetmap.fr> (pages visitées le 29/06/2020).

27 <https://maps.google.fr> (page visitée le 29/06/2020).

28 <https://opensource.google/docs/thirdparty/licenses> (page visitée le 29/06/2020).

29 <https://cloud.google.com/maps-platform/terms/#3.-license> (page visitée le 29/06/2020).

réponses et notamment pour les data en proposant « un droit de propriété sur les données personnelles »³⁰. Pour le think-tank Génération-Libre, il s'agit, comme le propose Jaron Lanier³¹, pionnier de la réalité virtuelle, de « rendre l'individu juridiquement propriétaire de ses données personnelles. Chacun pourrait ainsi les vendre ses données aux plateformes, ou au contraire payer pour le service rendu et conserver ses données privées »³². Le rapport de septembre 2019³³, sous-titré « Pour une patrimonialité des données personnelles », imagine une mise à prix volontaire de nos données qui se situerait entre le pouvoir dominant des GAFAM et la protection de la vie privée. Arrêtons-nous au concept de « patrimonialité ». N'y a-t-il pas, avec le numérique et l'internet, une transformation d'objets tangibles en objets qui prennent la tangente ? Sitôt en ligne, les données en tant que points nominaux se déploient en tracés s'entrecroisant les uns les autres. N'avons-nous pas affaire à une fabrique autre que patrimoniale ?

Le matrimoine qui change la donne

Nous proposons l'idée de « matrimoine »³⁴ pour les data car « prend place une interface de modalité actuelle : matrice active ouverte à l'expérience dans laquelle s'échangent les restes physiques et conceptuels de la ville et du territoire [et tous types de faits inscrits sur un support]³⁵ ». En mettant en rapport ce que l'UNESCO a qualifié de « Patrimoine culturel immatériel »³⁶ qui concerne les traditions orales des cultures dites « primitives », avec notre immatériel numérique, nous pouvons articuler ces deux immatériaux et mieux comprendre l'écosystème des data. Entre l'immatériel « high-tech » et l'immatériel « low-tech », une voie médiane s'offre comme « slow-tech » qui considère les productions de l'esprit observant un « impératif ontologique » (Jonas, 2013) limitant leur *hybris*. Le souci éthique est le vecteur politique qui, avec *ars* et *techné*, pose le problème de l'infini des possibles et de ses limites. C'est par la négativité et la contrainte que la liberté, balançant entre l'idéal de l'individu absolu et celui du commun généralisé, peut se réaliser. Voyons comment les biais des visées positives peuvent être contrés.

Contre-biais

30 « Mes data sont à moi », <https://www.generationlibre.eu/data-a-moi> (page visitée le 10/06/2020).

31 <http://www.jaronlanier.com> (page visitée le 29/06/2020).

32 « Mes data sont à moi », *idem*.

33 « Aux data, citoyens ! », rapport septembre 2019, https://www.generationlibre.eu/wp-content/uploads/2019/09/Rapport-Data-II--GL_Web.pdf (pdf téléchargé le 29/06/2020).

34 Hyperheritage International Symposium, « Patrimoines et design d'expérience à l'ère numérique », Constantine, Algérie, 13-15 mai 2018, notre communication : « Matrimoine, le patrimoine à l'ère de l'internet et du numérique ».

35 Clivaz, M., *Patrimoine virtuel & prospective ouverte*. Thèse de doctorat soutenue le 8 mars 2004, Faculté d'architecture de l'Université de Genève. Fichier .pdf, p. 131.

<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:568> (page visitée le 29/06/20).

36 « Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? » <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003> (page visitée le 29/06/20)

À Dada sur mes data

C'est au mouvement Dada que nous allons nous référer pour comprendre comment l'apparente négation de l'art, affirmée par les artistes Dada, aura été en réalité son accomplissement le plus juste. L'avant-garde artistique, par sa contestation de l'art officiel, permettait d'en reconsidérer la pratique en éveil et en conscience. Si la provocation est d'apparence, le sérieux du travail est de fond. Il s'agissait d'excéder l'objet d'art de façon à découvrir l'objet de l'art car « il y a plus en Dada qu'une simple école artistique, il y a [...] une liaison très étroite entre l'art, la vie et la pensée [...] » (Sers, 2004).

En 2016, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, un web-documentaire prend appui sur la radicalité du mouvement artistique pour l'articuler avec celle, tout aussi radicale des data : Dada-Data³⁷. Le rapport est pertinent qui montre le bouleversement à l'œuvre et qui touche notre ontologie. Comment pouvons-nous entreprendre le calcul des données sans détruire ce qu'il y a en nous d'incalculable et qui fait notre humanité ? Une « Dada Attitude » consisterait à penser la positivité scientifique comme un biais et la négativité artistique (c'est-à-dire l'invention qui se produit par le « rater mieux »³⁸) comme un contre-biais.

Les données, calculées et calculantes, objectivent les sujets humains. Elles les façonnent à partir de modélisations qui alimentent les algorithmes. Ce qui se véhicule alors entre les êtres parlants n'est plus de l'ordre du langage, mais du nombre (Rouvroy & Stiegler, 2015). Du « digital » nous perdrons les doigts de la main pour n'avoir plus que le *digit* (i.e. en anglais nombre de 0 à 9) et des données, nous perdrons l'esprit. De nous rendre service, nous serions à leur service.

Négativité positive

C'est parce que les Humanités Digitales sont une discipline du rappel humain dans la puissance de calcul des machines, que ce négatif, loin d'être une négation, est « le défaut qu'il faut » qui corrige l'entropie naturelle des objets en négentropie (Stiegler, 2018). Cette négativité nous la trouvons également exprimée par le philosophe des sciences Paul Feyerabend. Contestant l'idée d'une méthode scientifique, l'auteur de *Contre la méthode* (Feyerabend, 1988) prend modèle sur les artistes Dada pour affirmer que « tout est bon » en matière de recherche. Il n'est pas anecdotique de savoir que le sous-titre de son ouvrage faillit être : « Esquisse d'une théorie Dadaïste de la connaissance »³⁹. En prenant au sérieux ce contre-biais négatif, les data peuvent être travaillées comme moyens sans fins, c'est-à-dire en un « geste [qui] consiste à exhiber une médialité, à rendre visible un moyen comme tel [et] qu'il ne soit plus question en lui ni de produire ni d'agir, mais d'assumer et de supporter. Autrement dit, le geste ouvre la sphère de l'*éthos* comme sphère la plus propre de l'homme » (Agamben, 2002).

37 <http://dada-data.net/fr> réalisé par Anita Hugi et David Dufresne, 2016.

38 « Ever tried. Ever failed. No matter. Try again. Fail again. Fail better. » Beckett S. *Worstward Ho*, <https://genius.com/Samuel-beckett-worstward-ho-annotated> Traduction et édition en français : *Cap au pire*, Éditions de Minuit, Paris, 1991.

39 Feyerabend, P., *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, note de bas de page, p. 18.

Ars et techné des données

Reconsidérer l'art comme technique et la technique comme art, tels que ces deux activités ont pu l'être avant que la « science du beau » (Hegel, 2004) ne fige l'art en un objet de pure délectation esthétique et que la méthode scientifique ne néglige la beauté des objets techniques, permet de repenser la nature des data. Leur traitement ouvre sur la fabrique d'un « tiers objet », objet d'art et de technique tout à la fois, porteur d'agentivité avec l'environnement humain et non-humain dans l'immédiateté de sa mise en œuvre. Ce mode d'existence des objets d'*ars/techné*, n'est pas soumis au jugement de goût, il réalise une opération de l'esprit par le fait technique. Les données œuvrent médiatement dans un théâtre d'opérations algorithmiques et sociales. C'est la raison pour laquelle, une anthropologie de l'art permet de les comprendre « comme médiateurs concrets dans les processus sociaux » (Gell, 1998) et de saisir ce qu'elles créent en conséquences : un simulacre d'humanité.

De l'humanité donnée

Arrêtons-nous sur le concept « Homme-Données ». Ce vocable ne relève-t-il pas de ce que montre l'anthropologie de l'art comme technique opératoire à travers l'agentivité des objets d'*ars/techné* ? « Homme-Données » peut vouloir dire : humanité rendue à ce qui la constitue dans sa réalité immatérielle. Nous dirons alors qu'« Homme-données » développe une métaphysique post-matérialiste qui articule l'opération de l'esprit aux opérations de la machine.

Voyons concrètement comment des artistes, empreints de l'esprit du digital et de l'internet tel qu'il a été conçu à l'origine, ont ouvert leurs œuvres sur le modèle des logiciels libres. Intéressons-nous aux premiers qui, avant Creative Commons, ont pensé et mis en pratique, en rédigeant dès 2000 la première licence libre copyleft hors logiciels, la Licence Art Libre⁴⁰. Le peu d'intérêt manifesté par les membres actifs du collectif pour les datas est flagrant⁴¹. Mais si cette problématique n'est pas explicitement évoquée, elle est pourtant implicite, les artistes qui mettent leurs œuvres sous cette licence le font dans un souci de cohérence avec le mode d'existence du numérique et de l'internet. Bien que les œuvres se distinguent des data, la poursuite de l'objet de l'art, c'est-à-dire la « liaison très étroite entre l'art, la vie et la pensée »⁴², est l'entendu non déclaré de ces artistes. Parce qu'ils sont sensibles à cet aspect « es-éthique », en choisissant de mettre leurs œuvres sous Licence Art Libre ils se situent à l'avant-garde de l'art à l'ère du numérique et de l'internet. Non pour ce qu'ils font selon les critères de qualité convenus mais pour le fait de mettre leurs œuvres ouvertes à la copie,

40 Copyleft Attitude <http://artlibre.org> (page visitée le 02/07/2020).

41 Voir notre thèse de doctorat *Le copyleft appliqué à la création hors logiciel. Une reformulation des données culturelles ?*, Université Nice - Sophia-Antipolis, 2011 <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02276546> (page visitée le 17/08/2020).

42 Sers, P. *op. cit.*

la diffusion et la modification. Cette exposition à l'altérité représente un changement de paradigme pour l'art contemporain en remettant en question les valeurs qui lui sont attachées. C'est à travers le droit d'auteur, nerf de la guerre des politiques culturelles contemporaines, qu'une distinction qualitative se fait pour l'art comme pour les données. C'est la raison pour laquelle nous ne traitons pas ici du net-art ou du data-art car ces catégories, quand bien même elles traiteraient des données, poursuivent les codes de l'art du XX^{ème} siècle. Ce qui nous intéresse ce sont des œuvres informées du digital et qui s'offrent en intelligence avec son process, qu'elles soient numériques ou non-numériques. Ce qui détermine la qualité de l'œuvre c'est son mode opératoire ouvert. Ainsi, avons-nous des textes, format numérique ou papier⁴³, des films visibles sur le web ou projetés en salle⁴⁴, des morceaux de musique⁴⁵, mais aussi des peintures⁴⁶, des œuvres de web-art⁴⁷ qui sont réalisées selon les principes du copyleft.

Le pas de côté des Humanités Numériques

Écologie

Tentons maintenant un pas de côté en envisageant les data comme faisant partie intégrante d'un écosystème global. L'impact écologique des data centers oblige à envisager l'écologie avec le numérique (Shift Project, 2018). C'est en prenant le design, comme vecteur d'art et de technique, que les recherches en Humanités Numériques proposent des pistes de réflexions et d'actions parmi les plus pertinentes (Masure, 2017). Elles montrent l'importance de la forme, qui est forme d'usages, forme de relations et finalement forme de vie. Du design ainsi conçu, nous dirons qu'il participe d'une « écologie pragmatique » (Hache, 2011). Les data sont à considérer comme des êtres vivants non organiques, agissant dans la vie quotidienne des humains au plus près de ce qui leur est commun, le langage et le lieu d'existence. Le concept de « commun latent » élaboré par Anna Tsing (Tsing, 2017) nous intéresse ici parce qu'il permet de prendre en compte le non-humain comme élément agissant et d'autre part comme données naturelles en attente d'activation. Le commun des data est cette profusion d'informations agissantes dont il s'agit de prendre soin sans pour autant vouloir en maîtriser la nature. Ce qu'un paysagiste a nommé « l'art involontaire » (Clément, 2014) des éléments naturels est un modèle écologique et économique de fabrication d'objets.

43 Saïd, Fabrication d'histoires, 4 volumes, autoédition <https://saidwords.org> & Crozat S., *Traces*, Framabook, 2018 <https://framabook.org/traces> (pages visitées le 19/09/2020).

44 Hors-Ciné, base de données de films sous licences libres <https://horscine.frama.wiki/art-libre> (page visitée le 19/09/2020).

45 « Le modèle standard », Nicolas Graner et Valentin Villenave, qui mêle jazz et astronomie <http://lemodelestandard.fr> (page visitée le 19/09/2020) & « Mon violon », Florent Coubard, <https://www.monviolon.org> recueil et partitions de musiques pour violon.

46 Anaïs Enjalbert <http://www.anaisenjalbert.com/p/000> (page visitée le 19/09/2020).

47 Le « Poetic Generator », Olivier Auber <http://poietic-generator.net> & « On se comprend », Antoine Moreau, http://antoinemoreau.info/on_se_comprend/index.html et dérivés (pages visitées le 19/09/2020).

Économie

Poursuivons notre pas de côté avec la question économique. Aux traces numériques instrumentalisées à fins d'opérations comptables, nous pouvons imaginer une conception des data comme Kula contemporaine. La Kula, à la fois « monnaie d'échange » et œuvre d'art, procède d'une économie du don instaurée de façon cérémonielle et déterminante pour les relations sociales (Malinowski, 1989). Le rapport entre une économie basée sur le don et les données numériques générées à travers notre machinerie sociale pourrait être pertinent. Se réaliserait, médiatement et immédiatement, une forme d'économie où le don et les données instaurent une culture immatérielle de nature archaïque et numérique, selon ce que nous avons vu précédemment. De cette économie, nous pouvons dire qu'elle ne poursuit ni la croissance, ni la décroissance, mais qu'elle procède d'une nature naturante qui se maintient par l'usage fait de ce qui se donne. C'est ainsi que la valeur d'usage, qui se réalise à travers le don et la pratique des données, supplante la valeur d'échange. De cet art du don nous pouvons nous inspirer pour gérer nos données numériques car l'économie de l'immatériel suppose de repenser en profondeur où se situe la valeur d'un objet : dans l'objet même ou dans sa périphérie ?

Conclusion

Notre conclusion pourrait se résumer en une formule brève : avoir la main pour ne pas perdre l'esprit. Si l'on demeure fidèle à *homo faber* dont nous sommes les héritiers, il nous faut poursuivre ce génie technique en devenant « *homo donator* », que l'on pourrait qualifier également d'« *homo munera* »⁴⁸. L'humanité productrice de données balance entre la volonté de maîtrise et le laisser-faire d'une « nature numérique » à la fois hospitalière et hostile. À l'utopie hyper-libérale de la libre circulation des données, il est nécessaire d'opposer un réalisme digital de façon à instituer des règles contraignantes qui satisfassent une vision « hyper-démocratique » de la société, c'est-à-dire une société inter-connectée en ligne comme hors-ligne. Cette entreprise ne procède pas tant d'une cybernétique que d'une politique d'instauration de codes tout à la fois techniques et éthiques qui tiennent en respect le calcul des machines. Ce sont des questions de langage, informatique et humain, qui distinguent les machines calculantes mimant l'intelligence, des sujets humains seuls capables de décisions politiques (Legendre, 2001). Il nous faut revenir sur l'affirmation « code is law »⁴⁹ pour l'affiner de façon à préciser ce que la loi instaure entre protection des usagers et permission des usages. « De la société comme texte » (Legendre, *idem*), nous retenons que « code is poetry » tel que l'exprime la signature du CMS Wordpress⁵⁰. Cette dimension poétique du langage fait politique et les data, productrices d'écritures, sont un des vecteurs majeurs de l'histoire au quotidien.

48 Du latin *donator*, don et *munera*, cadeau. Traduction <https://mymemory.translated.net> (page visitée le 25/06/2020).

49 « Code is Law – On Liberty in Cyberspace », Lessig, L., Harvard Magazine, janvier 2000. Traduction française « Le code fait loi – De la liberté dans le cyberspace » <https://framablog.org/2010/05/22/code-is-law-lessig> (page visitée le 03/07/2020).

50 <https://wordpress.org> (en bas de page, visitée le 03/07/2020).

Antoine Moreau, « Art et technique des données sans fins ». texte écrit pour la 7ème conférence Document numérique & Société, Université de Lorraine, "Humains et données. Création, médiation, décision, narration", Nancy, 28-29 septembre 2020. Actes publiés aux éditions De Boeck Supérieur, 2021, pp. 151-161.

Copyleft : ce texte est libre, vous pouvez le copier, le diffuser et le modifier selon les termes de la Licence Art Libre <http://artlibre.org>

Bibliographie, webographie

AGAMBEN (G.), *Moyens sans fins. Note sur la politique*, Rivages poche, Payot, Paris, 2002.

BERTHOZ (A.), *La simplicité*, Odile Jacob, Paris, 2009.

CLÉMENT (G.), *Traité succinct de l'art involontaire*, Sens & Tonka, Paris, 2014.

FEYERABEND (P.), *Contre la méthode, Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Points, Le Seuil, 1988, note de bas de page, 1988, p. 18.

FRÉCHURET (M.), *L'art et la vie : Comment les artistes rêvent de changer le monde, XIXe-XXIe siècle*, Les Presses du réel, Paris, 2019, p. 286

GALLIS (F.), « écritu performati – le progra de duspari - », propos recueillis par Lapalu S., *Tête à tête*, n°8, 2017, cité par Fréchuret, M., *idem*, p. 287.

GELL (A.), *L'art et ses agents, une théorie anthropologique*, Les presses du réel, Paris, 2009, p.8.

HACHE (É.), *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, La Découverte, Paris, 2011.

HEGEL (W. F. G.), *Esthétique*, textes choisis par Khodoss, C., PUF, Paris, 2004.

FERREBŒUF (H.) dir., « LEAN ICT ; Pour une sobriété numérique », *Rapport du groupe de travail pour le think tank the Shift Project*. <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2018/11/Rapport-final-v8-WEB.pdf>

JEAN (B.), *Option Libre. Du bon usage des licences libres*, Framasoft, Paris, 2011.

JONAS (H.), *Le principe de responsabilité : Une éthique pour la civilisation technologique*, Champs Flammarion, Paris, 2013.

KOENIG (G.), *La fin de l'individu : Voyage d'un philosophe au pays de l'intelligence artificielle*, L'observatoire, Paris, 2019.

LEGENDRE (P.), *De la Société comme Texte, Linéaments d'une Anthropologie Dogmatique*, Fayard, Paris, 2001.

MALINOWSKI (B.), *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Gallimard, Tel, Paris, 1989.

MASURE (A.), *Design et humanités numériques*, Éditions B42, Paris, 2017.

PROUDHON (P. J.), *Qu'est-ce que la propriété ?*, Librairie générale de France, Paris, 2009.

ROUVROY (A.) & Stiegler (B.), « Le régime de vérité numérique », *Socio*, 4, 2015, p.113-140.

SERS (P.), *L'avant-garde radicale. Le renouvellement des valeurs dans l'art du XXe siècle*, Les belles lettres, Paris, 2004, p. 53.

SIMONDON (G.), *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier, Philosophie, Paris, 1989.

STIEGLER (B.), *Qu'appelle-t-on penser ? Tome I*, Les liens qui libèrent, Paris, 2018.

STIRNER (M.), *L'unique et sa propriété*, Table Ronde, Petit Vermillon, Paris, 2000.

TSING (A. L.), *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*. La Découverte. Les empêcheurs de tourner en rond, Paris, 2017.